

MARCHE N° 2019026

REHABILITATION DE LA PISCINE PRE-LEROY A NIORT – LOT 8 – BARDAGE ET SOUS-FACE BOIS

Avenant n°2

ENTRE :

la Communauté d'Agglomération du Niortais, représentée par son Président, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'Agglomération du 12 avril 2021 d'une part,

ET :

Le titulaire du marché, la société REV'S PLAFONDS, sise 51 Rue des Taillées – Zone des Guillées – 79180 CHAURAY- SIRET 822 361 390 00021, représenté par :

(Qualité, nom, fonction) :

d'autre part,

Vu :

- le marché n° 2019026 relatif à la réhabilitation de la piscine Pré-Leroy à Niort, pour le lot 8 – Bardage et sous-face bois, signé entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et la société REV'S PLAFONDS et notifié le 27/02/2019 ;
- La délibération du Conseil d'agglomération de la CAN en date du 12 avril 2021,

IL EST EXPOSE CE QUI SUIIT :

Un complément d'habillage mural dans la zone déchaussage entrée groupes est rendu nécessaire pour masquer le rendu fini des voiles bétons jugé non satisfaisant en terme d'aspect.

ET IL EST CONVENU CE QUI SUIIT :

ARTICLE 1 - MODIFICATION DES PRESTATIONS

Les travaux décrits au marché initial sont modifiés pour prendre en compte les adaptations décrites au devis n°1117 annexé.

ARTICLE 2 - MONTANT DU MARCHE

Le montant du marché est modifié comme suit :

		montant initial + avt 1	montant de l'avenant 2	montant après avenants
Montant total HT		371 579,59 €	3 470,64 €	390 261,89 €
TVA	20,00%	74 315,92 €	694,13 €	78 052,38 €
Montant total TTC		445 895,51 €	4 164,77 €	468 314,27 €

Soit une augmentation de 5,03 %

ARTICLE 3 - DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution est inchangé.

ARTICLE 4 - ANNEXES

Le présent avenant comporte 1 annexe.

Toutes les clauses du marché non modifiées par le présent avenant demeurent inchangées.

FAIT EN UN EXEMPLAIRE ORIGINAL

A, le,
Le titulaire

A Niort, le,
Le représentant légal de la CAN